ASPTT MARSEILLE
Pôle Loisir Santé

Favoriser par la pratique sportive l'inclusion de jeunes enfants autistes

La *Fédération Sportive des ASPTT* s'engage dans un partenariat avec la *Fondation Orange*.

L'objectif est qu'à long terme **n'importe quel enfant autiste puisse pratiquer une activité sportive** dans l'un des nombreux clubs ASPTT en France.

L'ASPTT Marseille est l'un des clubs proposant ce concept.

Nous accueillons des enfants atteints de troubles autistiques les samedis matins au sein d'activités multisports (3 créneaux de 1 heure d'activités hors vacances scolaires).

L'accompagnement est assuré par Camille, notre éducatrice sportive spécialisée (Formation STAPS APA).

L'enfant évolue parmi d'autres enfants ordinaires âgés de 3 à 6 ans. Le but est de favoriser les interactions au sein du groupe. Pour cela, notre éducatrice est exclusivement à ses côtés durant la séance et, progressivement, laisse l'enfant évoluer de manière autonome en fonction de ses capacités.

Prix de l'adhésion : 305 € (cotisation et licence incluses). Possibilité de règlement en 3 ou 4 mensualités (10 € en sus).

Renseignements / Inscriptions : Laurent TROUCHET - 06.71.27.30.05 – ltrouchet@asptt.com

La présentation d'un certificat médical de votre enfant est obligatoire au dépôt du dossier d'adhésion.